



PROGRAMME CANADIEN D'ADOPTION DU NUMÉRIQUE



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Canada

APERÇU DU PROGRAMME

Le Programme canadien d'adoption du numérique (PCAN) vise à combler l'écart de numérisation entre les petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes et leurs concurrents mondiaux

Aperçu

- Le Budget fédéral de 2021 a annoncé un investissement de 1,4 milliard de dollars sur 4 ans pour le PCAN afin de soutenir la reprise économique
- Le Budget de 2021 a également annoncé 2,6 milliards de dollars pour la Banque de développement du Canada afin de fournir des prêts à 0% aux PME pour mettre en œuvre leur transformation numérique
- Jusqu'à 160 000 petites et moyennes entreprises
- Jusqu'à 28 000 stages pour les jeunes
- Deux subventions distincts pour numériser les entreprises

Objectifs

- Accroître la productivité et la compétitivité des PME
- Maintenir ou accroître les revenus et la part de marché des PME
- Soutenir la formation et le placement des jeunes
- Aider les PME canadiennes à accéder au marché numérique



DÉVELOPPEZ VOS ACTIVITÉS COMMERCIALES EN LIGNE

- Jusqu'à 90 000 micro-subventions de 2 400 \$ et plus de 11 200 Stages rémunérés pour jeunes Canadiens afin d'aider les petites entreprises destinées aux consommateurs à se développer et à mettre en œuvre leurs stratégies de commerce électronique
- Accès à des conseillers en commerce électronique qui peuvent aider les petites entreprises à découvrir et à mettre en œuvre de nouveaux outils de commerce électronique



AMÉLIOREZ LES TECHNOLOGIES DE VOTRE ENTREPRISE

- Jusqu'à 70 000 subventions d'un montant maximal de 15 000 \$ pour des services consultatifs visant à élaborer un plan d'adoption du numérique
- Accès à un réseau de conseillers numériques canadiens
- Possibilité d'obtenir un prêt de la Banque de développement du Canada d'un montant maximal de 100 000 \$ à taux d'intérêt nul pour mettre en œuvre votre plan numérique
- 16 800 stages rémunérés pour les PME qui entreprennent une transformation numérique



**DÉVELOPPEZ VOS ACTIVITÉS
COMMERCIALES EN LIGNE**

ADMISSIBILITÉ

Entreprises à but lucratif
(y compris les entreprises sociales
à but lucratif et les coopératives)

Entreprise enregistrée ou incorporée

Entreprises à laquelle les clients peuvent
accéder ou qui fournissent des services
en personne aux clients

Entreprises destinées aux
consommateurs

Entreprises comptant au moins
un employé

PARCOURS DU CLIENT

1/1



1

La petite entreprise accède au site Web du PCAN et est orientée vers le fournisseur de services de sa région



2

Les petites entreprises admissibles travaillent avec un fournisseur de services et un conseiller en commerce électronique afin de déterminer les meilleures solutions pour leur vitrine numérique (nouvelle ou améliorée)



3

Les petites entreprises admissibles reçoivent jusqu'à 2 400 dollars de micro-subsidies pour couvrir les coûts admissibles de l'adoption de nouvelles technologies numériques

06



**AMÉLIOREZ LES TECHNOLOGIES
DE VOTRE ENTREPRISE**

ADMISSIBILITÉ

Propriétaires uniques ou entreprises constituées en vertu des lois du Canada ou d'une province ou d'un territoire.

Organismes à but lucratif

Entreprise privée

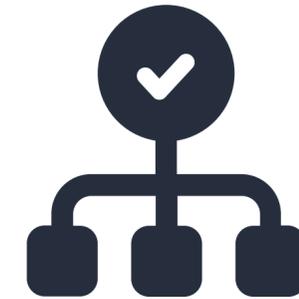
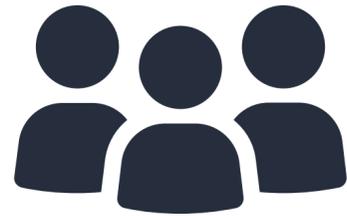
De 1 à 499 employés équivalents temps plein

Entre 500 000 \$ et 100 millions \$ de revenus annuels au cours de l'une des trois dernières années

En conformité avec toutes les exigences pour être considérée comme une société privée sous contrôle canadien (SPCC)

PARCOURS DU CLIENT

1/3



1

2

3

Les **PME** canadiennes accèdent à l'outil d'évaluation sur le site Web du **PCAN**

L'outil d'évaluation permet de déterminer le meilleur choix

Les **PMEs** admissibles sont dirigées vers le Améliorez les technologies de votre entreprise et effectuent une évaluation des besoins numériques pour déterminer leur maturité numérique

Les **PME** qui sont acceptées accéderont au marché des conseillers numériques du PCAN et se connecteront avec un fournisseur de services d'adoption numérique

09

PARCOURS DU CLIENT

2/3



4

Les **PME** font appel à des conseillers qui sont dans la liste du marché des conseillers numériques et trouvent un fournisseur de services avec qui travailler



5

La **PME** et les conseillers numériques s'accordent sur le coût et la portée du plan d'adoption du numérique.



6

Une fois le plan terminé par le conseiller numérique, la **PME** demande une subvention (jusqu'à 15 000 \$) pour couvrir les dépenses du plan numérique

10

bdc*



7

8

9

Avec un plan d'adoption numérique en main, les **PME** peuvent demander un prêt **BDC** sans intérêt pour aider à exécuter leur plan

Les **PME** qui bénéficient de la subvention Améliorez les technologies pourront embaucher un étudiant pour les aider à mettre en œuvre leurs plans

Les **PME** complètent un sondage sur leur expérience du programme et leur transformation numérique.

Les **PME** ayant un plan d'adoption numérique provenant d'un programme reconnu peuvent passer directement à l'étape 7

OUTIL D'ÉVALUATION DES BESOINS NUMÉRIQUES (EBN)

Grâce à l'outil d'EBN, vous pouvez évaluer la maturité numérique de votre entreprise en recevant une copie instantanée personnalisée de vos résultats.

Recenser vos capacités et besoins numériques actuels

Découvrir les améliorations éventuelles

Commencer à définir une feuille de route numérique

Aider à évaluer et hiérarchiser les investissements



CONSEILLERS NUMÉRIQUES

Les PME font appel à un conseiller numérique pour les préparer leur plan de transformation numérique



Les conseillers évalueront la maturité numérique actuelle de l'entreprise et détermineront comment l'adoption du numérique peut soutenir ses stratégies commerciales



Les conseillers recommanderont des solutions numériques sur mesure, y compris la technologie et les talents nécessaires pour atteindre les objectifs de la PME



Les conseillers créeront un plan de mise en œuvre et une feuille de route pour guider le parcours de transformation numérique de la PME

PRÊT DE LA BDC

La Banque de développement du Canada peut aider les PME à donner vie à leur plan d'adoption du numérique!



1

Les **PME** ont terminé leur plan d'adoption du numérique, dans le cadre du Programme canadien d'adoption du numérique ou d'un autre programme reconnu



2

Soumettez une demande de prêt à la **BDC** pour un financement supplémentaire par l'entremise du portail du PCAN



3

Si votre demande est acceptée, recevez un prêt sans intérêt pouvant aller jusqu'à 100 000 \$



* Les entreprises ne sont pas assurées d'obtenir un prêt de la Banque de développement du Canada*.

STAGE RÉMUNÉRÉ

**Le plan d'adoption du numérique est terminé,
il est temps de passer à l'action!**

Améliorer les technologies de votre entreprise consiste à soutenir financièrement jusqu'à 16 800 étudiants et jeunes diplômés pour soutenir les entreprises qui entreprennent une transformation numérique.

Avantages pour les entreprises

Tirer parti de stage rémunéré pour soutenir les petites et moyennes entreprises (subvention salariale de 7 300 \$)

Avantages pour les étudiants et les jeunes diplômés

Acquièrent une expérience précieuse et perfectionnent leurs compétences en vue d'un emploi futur.



CONTACTEZ-NOUS



1800.328.6189



www.canada.ca/adoption-numerique